

Gravigny le 21 novembre à 11h00

Le centre de traitement des eaux usées mis en eau

La vétusté des stations d'épuration d'Evreux et Gravigny a conduit le Grand Evreux Agglomération à engager le projet de reconstruction d'un unique Centre de Traitement des Eaux Usées (CTEU) à Gravigny sur la zone des Surettes, en bordure de la RN 154. Le Département accompagne cette réalisation à hauteur de 8,2 M€ et Jean Louis Destans, Président du Conseil général, a pris part à la mise en eau de l'imposant ouvrage.

D'une capacité de 123 000 équivalents/habitants (EH) avec une extension possible de 164 000 EH, le CTEU va remplacer les stations d'épuration d'Evreux et Gravigny.

La station d'Evreux, d'une capacité d'environ 100 000 EH, traitait les effluents d'Evreux, Avrilly, Arnières-sur-Iton, Les-Baux-Sainte-Croix, Fauville, Huest, Guichainville, Le Plessis-Grohan, Prey, Saint-Sébastien-de-Morsent, Les Ventes et Aviron.

Celle de Gravigny, plus petite et d'une capacité de 11 100 EH, ne recevait les eaux usées que son propre territoire.

Le GEA a confié, en 2005 la conduite d'opération au bureau d'études EGIS EAU et en 2007 la maîtrise d'œuvre au cabinet Merlin.

Présentation de l'opération

L'opération de construction du CTEU porte sur :

- La démolition des ouvrages existants sur le site d'accueil à Gravigny ;
- La construction de la station d'épuration de type boues activées et des ouvrages associés sur les anciennes stations d'Evreux et Gravigny ;
- Le transfert des effluents d'Evreux et de Gravigny vers le CTEU ;
- Le raccordement de la station du Val Iton vers le réseau d'eaux usées existant ;
- La démolition des stations d'Evreux, Gravigny et du Val Iton.
- Le transfert des eaux traitées vers l'exutoire (l'Iton).

Le marché de construction du CTEU a été confié en 2009, au Groupement Degrémont et Quille.

Séchage thermique des boues Un procédé unique dans l'Eure

Le procédé épuratoire retenu est de type boues activées faible charge, et permet le traitement des matières carbonées, azotées et le phosphore avant rejet à l'Iton. La filière boues repose sur un séchage thermique, unique filière de ce type dans le département. Le méthane dégagé sera valorisé à travers une unité de cogénération transformant le gaz en électricité et en chaleur.

Conformément au schéma départemental d'élimination des matières de vidange et sous-produits de l'assainissement, le CTEU traitera les matières de vidange, sables, produits de curage et graisses de son territoire, et des cantons limitrophes.

Pour lutter contre les nuisances olfactives, l'ensemble des ouvrages et bâtiments est désodorisé par voie physico-chimique.

Après un démarrage des travaux de terrassement en février 2010, le CTEU a été officiellement mis en eau ce 21 novembre.

La réception de l'ensemble des marchés de travaux est prévue en mai 2012 et l'inauguration du CTEU à l'automne 2012.

A terme, le GEA prévoit :

- la suppression des stations du Boulay-Morin, Miserey, Normanville, Gravigny et le projet de station du BioNormandie Parc
- le raccordement des communes de Miserey, Gauciel, Le Vieil-Evreux, Le Val-David, Cierrey. Au nord de l'agglomération, il est également envisagé de raccorder les communes de Parville et Gauville-la-Campagne avec le projet de création de ZAC à Cambolle.

13 % du coût à la charge du Département

Le Département a signé une convention financière pour l'ensemble de l'opération CTEU avec le GEA le 19 janvier 2006. Cette même année, le coût global de l'opération était estimé à 43 M €HT. Il est aujourd'hui chiffré à 63 M€

Le montant de la subvention est de 8,183 M€HT réparti sur 10 ans. Il représentera 13 % du coût global de l'opération.